

Assemblée générale du 12 novembre 2014

1.	a. Bienvenue	AMB
	<p>Membres du comité : Anouk Moser Blaser (AMB), Lori Kohler (LK), Florence Laederach (FL), Rachel Heimann (RH), Marc Renaud (MR), Valérie Ducommun: excusée Représentant CESI : Rolf Geiser (RG) Membres excusés: familles André, Bardet, Bron-Chetelat, Camozzi, Cosandey, Engel, Guenin, Jacot, Pramateftaki</p>	LK
2.	Approbation du PV de l'AG 2013 Chaque membre a reçu le PV par courrier électronique. Le PV est approuvé.	LK
3.	Rapport d'activité puis rapport des commissions	AMB
	<p>a. Rapport d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accueil parascolaire, un groupe de parents a réfléchi à la mise sur pied d'un service de repas. Projet actuellement en attente. – Cours de sauvetage 2014 : succès. Pour sa troisième édition 30 personnes ont suivi le cours, elles ont été pleinement satisfaites. Pour rappel il s'agit de sensibiliser les enfants aux dangers du lac, de leur apprendre comment réagir en cas d'incident. Pour les parents c'est un rappel du cours de Samaritain, avec jeux de rôles. L'organisation étant relativement lourde, peut-être y aurait-il lieu de ne mettre le cours sur pied que tous les deux ans ? – L'apsb a participé à une table ronde concernant le réaménagement du centre du village, en compagnie des habitants, restaurateurs et de la commission du 3 Février. La zone 20 ne serait pas valable juridiquement. Dossier en suspens à la commune. Décision: il faudrait poser un panneau explicatif vers la Coop pour car les gens extérieurs à la commune ne comprennent souvent pas les règles de circulation à appliquer en zone 20. Voir aussi pour poser des aménagements pour compliquer la circulation en attendant que le projet de réaménagement de la N5 voie le jour. – l'apsb continue de collaborer avec l'école notamment pour fournir des bénévoles lors de manifestations comme les petites foulées, ou la fête de la jeunesse. – Suite à la demande de l'école de créer une société d'émulation scolaire (fête de la jeunesse). L'apsb a relayé la demande à ses membres, et un comité à ainsi vu le jour (la quasi totalité de ce comité étant composé de membres de l'apsb pour certains déjà actifs à la commission événements). – Rencontres régulières avec l'association de La Tène puisqu'on fait partie du même centre scolaire. – Rencontre deux fois par an avec la direction du Centre scolaire du Bas-lac. Echange sur différents thèmes. A noter que certaines demandes formulées par l'APSB et qui semblaient impossibles au départ sont maintenant opérationnelles (bulletins de versement pour le paiement des camps de ski ou des timbres). – - Devoirs surveillés: l'Association de parents de la Tène s'en charge. A Saint-Blaise c'est pour le moment l'école qui s'en charge, mais selon Harnos, cela ne devrait plus être du ressort de l'école. L'apsb devra sûrement essayer de trouver une solution. 	

- - Discussion au sujet du parc à vélomoteurs pour l'école secondaire qui se trouve maintenant à proximité de l'école enfantine: il sera déplacé.
- - Un des thèmes important abordé a été le transfert des 7H à Vigner. La 7H formant désormais un demi cycle avec la 8H. Dans la majorité des collèges les 8H ont rejoint les 7H, pas à Saint-Blaise (manque de place). Le déplacement n'aurait dû être que physique, mais dans la pratique, ils sont considérés comme des élèves de secondaires par les professeurs, les enseignants de la Rive de l'Herbe n'ayant pas souhaité changer de collège. Les enfants qui n'ont en moyenne que 10 ans se trouvent dans un collège de grands. En plus d'avoir été avertis tardivement, on leur a supprimé des activités tels que la torrée ou le tournoi de football qui leur tenaient à cœur. En résumé les professeurs ont dû s'adapter à des enfants plus jeunes que ceux à qui ils enseignaient jusqu'à maintenant, et les enfants ont dû s'adapter à un nouvel environnement et à de nouvelles méthodes.
- - Le déplacement à Vigner des 7H pose aussi un problème au niveau des patrouilleurs. Si les enfants de 7H s'en occupent, ils manquent quasiment toute la leçon d'Anglais (début du cours à 07h15).
- Certains parents ont contacté l'apsb au sujet des outils "profileurs". (Outil informatique pour décrire les problèmes rencontrés en classe et en informant la direction.) Peu d'informations. Les directeurs sont actuellement en formation. En cas de question ne pas hésiter à recontacter l'apsb pour obtenir peut-être plus de réponses (notamment sur le fonds).
- Il est important de maintenir ce lien très apprécié avec la direction.
- Organisation d'une conférence commune avec les associations de la Tène sur le thème de l'humiliation par Jean-Luc Tournier (à confirmer) sous forme d'atelier enfants/enseignants (idem gestion des émotions il y a deux ans) + conférence pour les parents. Si des parents souhaitent aborder un thème ou proposer un(e) conférencier(ère) nous sommes volontiers à l'écoute pour mettre sur pied une conférence.
- L'apsb fait partie de la FAPEN, association faîtière des AP neuchâteloises. La FAPEN sollicite régulièrement les AP pour demander leur avis sur des consultations cantonales ou d'autres sujets (devoirs, guide de l'entretien avec les parents, intégration des enfants handicapés, mise sur pied d'une antenne téléphonique cantonale...). La FAPEN fait partie de la commission école-famille qui rencontre régulièrement les responsables de l'éducation, antenne téléphonique école-famille.
- L'apsb est représentée dans la commission de construction du nouveau collège de Vigner. En attente. Les préoccupations des parents sont relayées aux architectes, représentants de la direction, conseillers généraux et communaux. Les points à discuter sont abordés en comité (sécurité du chantier, déplacement des élèves, condition de travail pendant les travaux, réalisation du nouveau bâtiment). Il serait judicieux d'avoir une consultation plus large à ce sujet.
- Présence accueil-croissant pour rencontrer les parents des plus petits (1H-2H) pour se présenter et intéresser de nouveaux membres. Peu de succès cette année. Autre moyen de rencontre ?
- Participation au stand des associations à la Foire. L'idée étant que puisque toutes les sociétés rencontrent des problèmes pour trouver des bénévoles, on ne fait qu'un seul stand partagé par les associations. L'éventuel bénéfice est ensuite réparti au prorata des heures "travaillées". (Fr. 132.- pour l'apsb cette année).

	b. Commission pédibus	RH
	<p><u>Début 2014</u> : prise de contact avec l'école : avec le secrétariat (Mme Sandra Beuchat) et le directeur du cycle I (M. Raphaël Brissat). Pour proposer à l'école de distribuer l'information pour la séance de présentation des lignes de Pedibus par l'intermédiaire des élèves.</p> <p><u>Mai 2014</u> : courrier à tous les parents des futurs 1 et 2 H pour présenter le concept et invitation à la séance de présentation des lignes.</p> <p><u>Mercredi 18 juin 2014</u> : Dès 18h, Anouck et Rachel sont présente devant le pavillon de Vigner pour présenter l'association, Lori est présente à la Rive de l'Herbe. Dès 19h, séance de présentation des lignes au pavillon de Vigner (avec invitation aussi aux parents des élèves de la rive de l'herbe). Séance menée par Anouck MB, Lori K et Rachel H. Plusieurs familles sont présentes pour recevoir les informations.</p> <p><u>Juin 2014</u> : distribution de la feuille d'inscription pour les personnes intéressées avec un délai au 27 juin.</p> <p><u>Juillet et août 2014</u> : organisation des différentes lignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ligne 1 : ch. du Ruau, Pont du Tilleul, Creuze, Ouches, Ruau, roue du Moulin, pavillon des écoles enfantines <input type="checkbox"/> Ligne 2 : Perrières/Vignerons, Clos Doré, bas de Creuze, rue des Moulins, pavillon des écoles enfantines <input type="checkbox"/> Ligne 3 : à définir en fonction du lieu d'habitation, avec arrivée au pavillon de l'école enfantine <input type="checkbox"/> Ligne 4 : à définir en fonction du lieu d'habitation, avec arrivée au collège de la Rive de l'Herbe <p>Ligne 1 : 6 enfants (changement aux vacances d'automne : 2 départs et 1 arrivée) Ligne 2 : 7 enfants Ligne 4 : 2 enfants (départ du Clos Doré) Au total : 15 enfants viennent à l'école en Pedibus cette année.</p> <p><u>Septembre 2014</u> : organisation de 2 « accueil café » les 19.9 (Pavillon, AMB et LK) et 26.9 (Rive de l'Herbe, RH et MR) pour présenter l'association aux parents présents et redonner une information pour le Pedibus. Courrier à tous les parents d'élèves du cycle 1 et annonce dans le bulcom.</p> <p>Journée à pied c'est mieux... Pas d'activité particulière cette année</p>	

	c. Commission évènements	MR
	<p>La commission se compose actuellement de quatre membres(M. Renaud, J. Cuche, G. Paltenghi, et I. Bozbeyoglu) que nous remercions pour leur engagement et leur énergie.</p> <p>2014</p> <p>Spectacle 3 février: Benjamin Cuche, qui a fait un carton! A relever qu'il y a à nouveau eu des problèmes de discipline (bruit enfants et parents !) et que cela gêne passablement les artistes. Voir pour augmenter nombre de bénévoles pour faire régner un peu de calme.</p> <p>BAV: Grand succès cette année, probablement aidé par une météo clémente le jour même ainsi qu'un temps printanier les semaines précédentes. Bénéfice de Fr. 411.50</p> <p>Camping: fin août. Permet de rencontrer des membres qui ne font pas partie du comité et que l'on ne voyait pas forcément aux autres manifestations.</p> <p>Troc: on a renoncé par manque de bénévoles</p> <p>Les dates pour 2015:</p> <p>Spectacle du 3 février: spectacle de magie</p> <p>BAV: le 28 mars</p> <p>Camping: le 30 août. Cette année une seule date de proposée avec adaptation du programme en fonction de la météo.</p> <p>Nouvel événement à définir en remplacement du troc ?</p> <p>La commission évènements recherche encore 1-2 personnes pour participer à l'élaboration des différentes manifestations.</p> <p>Le comité remercie les membres qui s'investissent pour la bonne marche des manifestations</p>	
	d. Rapport du représentant CESI	RG
	<p>Le CESI est composé de conseillers communaux et généraux, de représentants de l'école et de représentants des parents (Rolf Geiser pour Saint-Blaise). Il manque encore de réelle vocation. A la question du transport des enfants entre Enges et Saint-Blaise, il s'est avéré que cela n'était pas du ressort du CESI. Concernant les places de parc pour les enseignants, c'est la commune qui est compétente. A noter que le paiement par BV (camps de ski + timbres) a été un grand succès.</p> <p>Actuellement un projet de mobilité en lien avec l'école est en cours. Il faudrait reprendre un projet de l'ATE existant, faire un état des lieux, puis établir un catalogue de mesures à mettre en place. Le problème des déplacements entre collèges va s'accroître. Les PV des séances du CESI sont publiés sur le site web de l'EOREN. En résumé le fonctionnement du CESI selon RG est décevant. Trop lourd administrativement et donc peu réactif.</p> <p>Pas de question ni de proposition à soumettre au CESI.</p>	
4.	Rapport de la caissière et des vérificatrices de comptes	FL
	<p>a) rapport de la caissière</p> <p>Présentation des comptes annuels de l'exercice passé « comptes 2013-2014 ». Cotisations 1255.-, Solde du compte bancaire Fr. 4507.65, Bénéfice Fr. 486.95. Les cotisations 2014-2015 restent inchangées.</p>	

	Budget 2014-2015 idem	
	b) Lecture du rapport des vérificatrices des comptes et approbation des comptes	LK
	Le comité remercie Corinne Leuenberger et Marianne Bron pour la vérification des comptes et propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2013-2014	
	Election des 2 vérificateurs de comptes pour l'an prochain: Mmes Leuenberger et Bron sont reconduites dans leur fonction. Le comité les remercie.	
5.	Modification des statuts	AMB/LK
	La mise en place d'Harmos a rendu nécessaire la modification des statuts. Le nouveau système d'appréciation remplaçant les actuels (matu/moderne/préprof) vont entraîner encore de nombreux changements. l'apsb sera dès lors peut-être plus nécessaire qu'actuellement pour relayer les futures questions/inquiétudes des parents ? Les nouveaux statuts sont acceptés.	
6.	Comité : Démission - Election	AMB/LK
	Elections / démissions Valérie Ducommun renonce au poste de secrétariat. Personne ne souhaitant prendre sa place, le poste reste vacant. Proposition de composition du comité pour l'année prochaine : Présidence : Anouck Moser Blaser Vice présidence : Lori Kohler Caisse : Florence Laederach Secrétariat : vacant Commission événement : Marc Renaud Commission pédibus : Rachel Heinman	
7.	11. Aucune demande pour faire inscrire à l'ordre du jour un point sous la rubrique « divers », remerciements et clôture de l'AG. Remerciements à la commune de St-Blaise pour la salle et la verrée.	AMB/LK

Apsb/Florence Laederach/AG2014 Saint-Blaise, le 28.11.2014

La présidente : Anouck Moser Blaser

La secrétaire ad intérim: Florence Laederach